

La lettre de la Plaine centrale

LA LETTRE ECONOMIQUE DE LA PLAINE CENTRALE

Bienvenue aux Entreprises

A Alfortville

■ **DIGITAL PROD SERVICES** :
17, rue Marcel Sembat.
Production, édition et réalisation dans
le domaine de l'audiovisuel.

■ **CMB, PARIS BUTTERFLY SHAN-
CAI** :
1, place du confluent France Chine,
Commerce de gros de la chaussure.

■ **NOSTOS CONSEILS**

3, ter rue Raspail, Conseil pour les af-
faires et la gestion de l'entreprise.

A Créteil :

■ **PREMIERE ETAPE** :

1, allée Marcel Pagnol.

Conseil en marketing, management
et organisation.

■ **DIVINE MULTI SERVICES** :

1, rue de Calmette.

Transports routiers de marchandises.

■ **PAPILLON** :

27, rue du Général Leclerc,

Commerce de gros de matériel de
construction et d'appareils sanitaires.

A Limeil-Brévanmes :

■ **FLASH INSTALL** :

46, rue Lavoisier.

Prestations de services pour l'installa-
tion et le montage de matériel à usage
domestique.

■ **ALLIANCE ORGANISATION** :

60, rue Condorcet.

Conseil en matière de logistique et de
transports pour les entreprises.

■ **DIRIGEABLE RC** :

5, avenue René Descartes.

Publicité sur lieu de vente, création et
fabrication de supports publicitaires.

INITIATIVE

Le club d'entreprises, le CECAP



Club
d'Entreprises de
la Communauté
d'Agglomération
Plaine Centrale



Le club d'entreprises de la Communauté d'Agglomération Plaine Centrale se met progressivement en place ; rappelons que cette association est née d'une double initiative : des chefs d'entreprises d'une part, soucieux de mieux s'intégrer à l'environnement territorial et au tissu économique local et de la Communauté d'Agglomération Plaine Centrale d'autre part. Le club a aujourd'hui un nom et un logo, choisis par les membres de son Conseil d'Administration.

Le CECAP (Club d'Entreprises de la Communauté d'Agglomération de la Plaine Centrale) s'est réuni en commission de travail autour de trois grands thèmes, considérés à ce jour comme prioritaires, à savoir : l'animation, l'environnement externe de l'entreprise, l'emploi et la formation.

■ L'animation économique :

Définir les thèmes dans un calendrier et des formules compatibles avec le rythme de travail des chefs d'entreprises, telles ont été les bases de la réflexion de cette commission.

■ L'environnement externe de l'entreprise :

Connaître l'ensemble des projets d'aménagement de la Communauté d'Agglomération

mais aussi des communes du territoire communautaire afin de pouvoir anticiper le cas échéant, les impacts sur l'activité ; donner un avis sur ces aménagements, mais aussi constituer un groupe d'expertises auprès des autres entreprises ou encore auprès des pouvoirs publics locaux sont les premières pistes explorées par cette commission.

■ L'emploi et la formation :

Il s'agit avant tout de sensibiliser et d'informer les entreprises tant du point de vue de la formation du chef d'entreprise lui-même, que des salariés.

Le Club doit être un lieu d'échanges, d'expériences et de recherches, de partenariat avec les acteurs de l'emploi et de la formation.

Il s'agit maintenant pour les créateurs de ce Club, de présenter l'ensemble de la démarche auprès de leurs homologues, de s'assurer de la pertinence des objectifs et de recueillir les avis des entreprises intéressées.

Pour fonctionner, l'Association disposera de la cotisation de ses membres fixés à 100 par an et d'une subvention de la Communauté d'Agglomération de la Plaine Centrale du Val de Marne.

AMÉNAGEMENT

LA ZAC BORDS DE MARNE



Le territoire communautaire, avec la ville d'Alfortville, renforce sa capacité d'accueil des entreprises. Avec un parc de bureaux de 53 000 m², la volonté de la Ville et de la Communauté d'Agglomération est bien de développer au nord de la commune, un véritable pôle tertiaire qui complètera les potentialités de l'immeuble de bureaux Activille, qui accueille déjà une quinzaine d'entreprises comme les Bétons de Paris.

Après l'aménagement de la ZAC Val de Seine au sud de la ville, qui a permis l'implantation de grandes entreprises sur une zone d'activité de qualité (Boch Frères, Acciai Speciali Terni, Bedel Déménagements..), un nouvel immeuble de bureaux et logements va voir le jour sur la ZAC Bords de Marne.

Ce projet s'inscrit dans une volonté plus globale d'aménagement du nord de la ville, visant notamment à développer un maillage de transports en commun en site propre pour rejoindre Paris (liaison avec le METEOR), et la station Ecole vétérinaire de Maisons-Alfort.

Aujourd'hui, il ne s'agit plus d'un projet puisque le promoteur de l'opération, Meunier Promotion, travaille d'ores et déjà en partenariat avec la ville et la Communauté d'Agglomération pour accueillir les utilisateurs potentiels.

Située à l'entrée de la ville, à proximité du pont d'Ivry, de l'A 4, de l'A 86 et du métro Ecole Vétérinaire (Ligne 8), " le Delta ", immeuble en U, de 16 000 m², divisible à partir de 3 000 m², offrira des surfaces importantes permettant d'accueillir de nombreux salariés. (Environ 200 salariés par plateaux)

Sur 6 niveaux avec 3 niveaux de sous-sol à usage de stationnement (290 places prévues), il proposera des espaces de confort et de convivialité (restaurant, cafétéria) dans un environnement agréable traversé par un mail piétonnier avec des jardins clos et plantés d'arbres de hautes tiges avec deux cours paysagées.



ACTIVITÉ

Un secteur dynamique sur la Plaine Centrale : les transports.

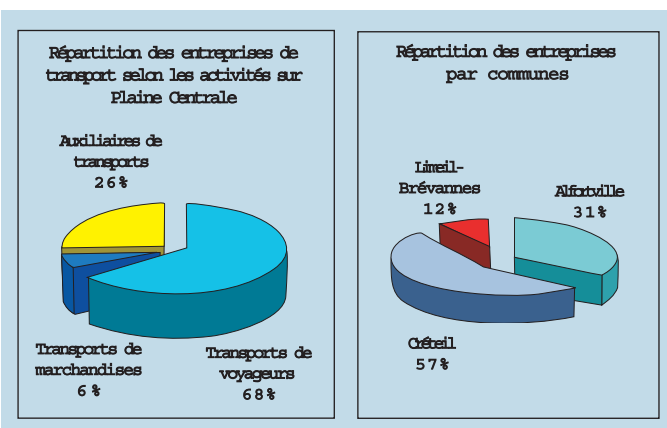
Le poids des transports dans l'Economie française est resté quasiment inchangé depuis 40 ans. Il représente environ 4,5% du PIB marchand de la France.

■ Secteur très vaste, il comprend les transports de marchandises (transport routier, ferroviaire ou aérien) les transports de voyageurs mais également toutes les activités annexes : manutention, entreposage, gestion d'infrastructures, messagerie, fret express, affrètement. Avec 47 métiers représentés dans ce domaine d'activité, ce secteur se renouvelle avec l'apparition de nouvelles spécialités telles que: prestataires logistiques, spécialistes de l'immobilier lié à la logistique.

■ Les transports sont particulièrement dynamiques sur le département du Val de Marne. En 2001, la Chambre de Commerce et d'Industrie recensait un millier d'entreprises sur ce secteur avec près de 18 500 salariés.

■ Sur la Plaine Centrale, plus de 400 entreprises travaillent dans ce domaine d'activité profitant des nombreux atouts qu'offre le territoire en terme d'infrastructures de transports : trois autoroutes à proximité (l'A4, l'A6 et l'A86) maillant le territoire avec son environnement, deux fleuves (la Seine et la Mame), des transports ferroviaires et le centre de transit d'Orly qui représente 250 000 tonnes de fret. Ce secteur est particulièrement présent sur certaines zones d'activités de la Plaine Centrale. C'est le cas de la zone d'activité de la Ballastière au nord de Limeil-Brévannes ou de la zone d'activité Grand Marais à Créteil. On trouve sur cette dernière de grandes entreprises telles que Novatrans, la Flèche Cavaillonnaise ou la société de transports Heppner.

■ Prenant en compte l'importance de ce secteur pour l'avenir, l'Agence Nationale pour la Valorisation de la Recherche (ANVAR) a établi un programme pour 2002-2006 (PREDIT 3) qui fixe parmi ses priorités d'accroître les performances économiques des acteurs concernés (industriels ou entreprises de service), qui sont appelés à participer activement. L'objectif : diffuser l'innovation et le transfert de technologies des laboratoires publics et des grandes entreprises.



Rencontre avec Xavier Bouissou Directeur Général de l'entreprise Bouissou à Limeil-Brévannes.

Depuis quelle année existe l'entreprise Bouissou ?

L'entreprise a été créée par mon grand-père Raymond Bouissou en 1946. En 1969, l'entreprise a été implantée à Limeil-Brévannes sur un terrain de 10 000 m². Depuis 1988, je dirige l'entreprise STIM, Société de transports et de location de matériel BTP. En 2000, nous avons acheté l'entreprise CASARIL, ce qui nous a permis d'augmenter notre équipement.

Quels sont pour vous les avantages d'une implantation sur la commune de Limeil-Brévannes ?

Pour une activité de transports, la zone d'activité de la Ballastière est bien située. Nœud routier avec la proximité de l'A86, l'A4 et la Francilienne, desservie par la RN 19 et la RN6, nous jouissons d'infrastructures routières indispensables au développement de notre activité.

L'activité de l'entreprise a-t-elle connu de profonds changements ?

À la création de l'entreprise nous avons comme unique client St Gobain et nous possédions un camion pour le transport. Aujourd'hui, le transport reste l'activité dominante (72 % de l'activité) mais nous avons diversifié l'activité avec la location de matériel BTP (20 % de l'activité) et du négoce (8 %).

Vous employez combien de personnes ?

Nous comptons aujourd'hui 42 personnes dont 30 chauffeurs routiers. Nous rencontrons de véritables difficultés pour recruter du personnel roulant du fait du manque de main d'œuvre et de formations qualifiantes.

Et la croissance de l'entreprise ?

L'entreprise connaît une croissance régulière depuis 1980 malgré les effets de la concurrence. En 2003, nous avons enregistré un chiffre d'affaires de 5,5 millions d'euros.

Un hôtel pour les entreprises



Les hôtels d'entreprises constituent un produit locatif adapté aux besoins de la petite entreprise.

Face à la rareté des petites surfaces tertiaires (30 à 100 m²), bien des entreprises, et c'était le cas notamment de celles hébergées à la Pépinière de Créteil pour 24 mois, ne trouvent sur le territoire, aucune solution.

Il s'agit pourtant d'un enjeu majeur tant ces entreprises contribuent à dynamiser le tissu local en étant productives d'emplois et souvent d'innovations.

C'est pour réduire ces difficultés que la SEMAEC (Société d'Economie Mixte d'Aménagement et d'Équipement de Créteil) a construit et livré l'Hôtel d'Entreprises d'Europarc au 2, allée des rochers.

Cet hôtel permet de disposer de cellules de 52 à 100 m² avec des prestations techniques de haute qualité.

Face au succès de cet immeuble, la Communauté d'Agglomération de la Plaine Centrale du Val de Marne étudie la possibilité de développer un produit équivalent sur le quartier de l'Échat.

Ce projet s'inscrit dans la démarche plus globale de la restructuration du quartier (requalification du Centre Commercial de l'Échat, construction de la Faculté de Droit, reprise de la voierie, construction d'un nouveau parking silo)

Pour plus de renseignements, pour pouvez contacter le service développement économique au : 01 41 94 30 68

L'AGENDA ECONOMIQUE

Réunion de lancement du club d'entreprises de la Plaine Centrale

Le 6 mai 2004 de 9h30 à 12h30 à l'hôtel de ville de Créteil, salle du conseil municipal. Informations : service développement économique 01-41-94-30-68. Contact : elodie.seven@agglo-plaine-centrale94.fr

Les trophées des Jeunes entreprises et de la création d'emplois.

Appel à candidature avant le 30/04/2004. Organisés par le Conseil Général du Val de Marne, la Chambre des métiers et leurs partenaires. Peuvent y concourir les entreprises créées entre le 01/01/1998 et le 31/12/2000. Contact : Louis-Marie Calzi : 01-49-56-57-63 dev-pme94@ccip.fr

Prest Ho, salon de recrutement pour les métiers de l'hôtellerie, de la restauration et du tourisme,

Le 26 avril 2004 à l'Espace Champerret à Paris. Contact : 01-56-79-41-00 gisi@gisi.fr

La transmission d'entreprises commerciales

Le 28 avril 2004 de 20 h à 22h30, mairie du 7^{ème} à Paris, réunion organisée par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris. La préparation de la cession d'entreprises, les différentes options de la transmission, la valorisation du fonds de commerce, le traitement fiscal de la transmission. Contact : 01-53-40-46-50.

SUP'Alternance

Du 28 avril au 29 avril, à la Cité des sciences et de l'industrie. Salon spécifique sur les études supérieures en alternance. Contact : 01-41-06-59-09 salons@studyrma.com

Top techniciens

Du 28 au 29 avril 2004, salon des métiers de techniciens (recrutement et formation) à l'Espace Champerret. Contact : 01-56-79-41-00 gisi@gisi.fr

SECA, salon de la gestion de la relation client

Du 25 mai au 27 mai 2004, à Paris Expo, porte de Versailles. Contact : TARSUS Groupe MM 01-41-18-86-18 groupemm@groupemm.com

Planète PME

Le 30/06/2004 au Palais des Congrès de Paris, organisé par la CGPME (Confédération Générale des petites et moyennes entreprises). Renseignements sur le site www.planetepme.org

QUESTION JURIDIQUE

RESPONSABILITE PERSONNELLE DES DIRIGEANTS

Diriger, c'est s'investir au quotidien pour la bonne marche de son entreprise, faire des choix, prendre des décisions importantes. Cela veut dire aussi prendre le risque de voir son patrimoine personnel menacé en cas de faute de gestion suivie d'une mise en cause personnelle.

Aujourd'hui, la responsabilité civile et/ou pénale des dirigeants d'entreprise est de plus en plus souvent mise en cause : durant ces quatre dernières années des condamnations prononcées à l'encontre des dirigeants ont augmenté de près de 40 %.

Qui est concerné ?

■ Les dirigeants de droit (nommés à des fonctions de direction au sens large)

■ Les dirigeants de fait (toute personne qui exerce en toute indépendance une activité de direction)

Il est essentiel de savoir que juridiquement, tous les administrateurs, qu'ils soient actifs ou passifs, salariés ou non, délégués à la gestion journalière ou non, ont les mêmes droits et obligations.

Tous sont susceptibles de faire l'objet d'une action en responsabilité.

Dans quel cas la responsabilité du dirigeant peut-elle être mise en cause ?

■ La faute de gestion :

Quelques exemples : consentir des avances ou faire crédit à un insolvable ; effectuer des placements dangereux ; être absent aux réunions du C.A. ; ne pas surveiller suffisamment le délégué

à la gestion journalière ou déléguer la gestion journalière à une personne incompétente ; conclure un contrat dans des conditions manifestement défavorables à la société

■ La violation des statuts ou des lois sur les sociétés commerciales

Quelques exemples :

La violation des restrictions statutaires aux pouvoirs de gestion du Conseil d'Administration;

Consentir des avances à un dirigeant ou en faisant cautionner par la société une dette personnelle d'un actionnaire;

La violation des règles de conflits d'intérêts.

■ La violation des dispositions légales et réglementaires

Quel que soit le domaine : social, consommation, environnement, concurrence, publicité, information ...

■ L'action en comblement de passif

En cas de faute de gestion ayant préjudicié aux intérêts de la société, le dirigeant peut être condamné sur ses biens propres.

Qui peut exercer un recours contre un dirigeant

Toute personne physique ou morale (actionnaire, autre dirigeant, salarié, associé, créancier concurrent, consommateur, administration ...) qui a subi un préjudice consécutivement à une décision prise par un dirigeant ou à un manquement commis par un dirigeant.

La responsabilité du dirigeant peut être engagée sur le plan civil et/ou sur le plan pénal.

Contacts utiles

AFPA,

Centre de formation de Créteil
Rue Marc Seguin, 94000 Créteil.
Tél : 01-45-13-70-00

CFA, Centre de formation des apprentis.

Chambre des Métiers du Val de Marne
27 avenue Raspail, 94100 Saint Maur des Fossés.
Tél : 01-49-76-50-30

INPI, Institut National Propriété Industrielle

26 bis rue de Saint Pétersbourg,
75800, Paris Cedex 8.
Tél : 01-53-04-53-04

Cercle des exportateurs CCIP Val de Marne

Immeuble Pythagore, 11 rue Olof Palme,
94006 Créteil Cedex
Tel : 01-58-43-92-00

INSEE,

18 boulevard Adolphe Pinart, 75014 Paris
Tél : 01-41-17-66-11

ADEME, Agence de l'Environnement et de la Maîtrise d'Energie

27 rue Louis Vicart, 75015 Paris
Tél : 01-47-65-20-00

Agence Nationale de la recherche technique

info@anrt.asso.fr
Tél : 01 55 35 25 50

CRITT Chimie Environnement

3 rue Brissac, 75004 Paris
Tél : 01-44-61-72-00

AFNOR, association française de normalisation

11 avenue Francis de Pressensé,
93571 La Plaine Saint Denis
Tél : 01-41-62-76-44

ADIE, Association pour le Droit à l'Initiative Economique

33 avenue du Général Pierre Billotte,
94000 Créteil. www.adie.org
Tél : 01-45-13-02-15

Ile de France Développement

3 Parc Technologique des Erables
66 route de Sartrouville, 78232 Le Pecq cédex
Tél : 01-30-15-64-00

Communauté d'Agglomération Plaine Centrale.

14 rue Le Corbusier 94046 Créteil Cédex
Tel : 01-41-94-30-00-Fax : 01-41-984-30-38
Mél : service.economique@agglom-plaine-centrale94.fr

Directeur de la publication

Laurent Cathala

Rédaction

Service Développement Economique.

Rubrique juridique : Maître Benayoun

Rédaction graphique

Service informatique

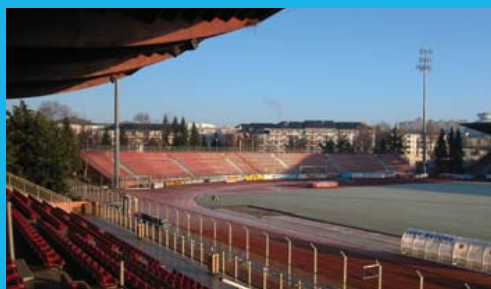
Impression

Point de Repère

Sport et entreprises font bon ménage

Sport et Entreprises ont toujours fait bon ménage. C'est la raison pour laquelle l'opération Créteil Sport des Sables, organisée par la Mairie de Créteil avec le soutien de la Communauté d'Agglomération, leur est aussi destinée.

Sur une aire de 1 000 m² ensablée au Stade Duvauchelle, du 14 juin au 7 juillet 2004, les entreprises cristolliennes pourront disposer de créneaux entre 12 et 14 heures en soirée, pour s'adonner au sandball, beach soccer, ultimate et autre beach volley, activités pratiquées habituellement sur les plages. Certaines entreprises (OCE-VALEO-INTERSCAN) connaissent déjà bien le site de Duvauchelle puisqu'elles disposent de créneaux pour disputer leurs rencontres footballistiques.



Contact : Direction des Sports de Créteil : 01 48 98 58 18

Ou Service Développement Economique : 01 41 94 30 68